



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 22 juin 2026

Délibération N° 27.299.26/41

Objet : Désignation des membres des commissions de EVREUX PORTES DE NORMANDIE

L'an deux mille vingt-six, le 22 juin à 18 h 35, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 Juin 2026

Nombre de conseillers Municipaux

En exercice : 27

Présents : 25

Votants : 27

Étaient présents :

Didier CRETOT, David PERREAU, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, Manuel CRETOT, Claire MOURAUD, Brigitte RICAUX, Nicolas PALOC, Pascal DOAT, Graziella FLEUTER, Mathilde GLARAN, Géraldine HAAS, Séverine HEDDE, Clément HELLARD, Jean Pascal LECOQ, Xavier LORDET, Véronique MITATRE, Géraldine VALOUR, Patrik WATEL, Jean Luc TANQUEREL, Pascal LEVEAU, Sonia LEMASSON BAUMANN, Lucie VEDIE, Yann LEMASSON

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Christine HELLARD a donné pouvoir à Clément HELLARD

Maxime HUMBERT a donné pouvoir à David PERREAU

Absents :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-33,

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie en date du 7 avril 2026 portant création des commissions communautaires,

Considérant l'appel à candidature, et, la décision à l'unanimité du Conseil Municipal de ne pas recourir au vote à bulletin secret,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : de FIXER à 2 (deux) le nombre de conseillers municipaux qui pourront participer aux commissions communautaires pour la commune.

Article 2 : de DESIGNER en qualité de membres représentants la commune au sein d'une commission communautaire :

Monsieur Patrik WATEL

Monsieur Jean Luc TANQUEREL

Fait et délibéré à Gravigny, Le 22 juin 2026.

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

